

ORGANISER UNE PROJECTION A PRIX FLECHE

Voir de beaux films documentaires ça n'a pas de prix, mais les diffuser ça à un coût !

Nous souhaitons diffuser *La Théorie du Boxeur* le plus largement possible et que l'argent ne soit jamais un frein pour le visionner. Pour autant, financer l'auto-diffusion et les animations post-film représente un coût pour l'association Kamea Meah. Pour créer un modèle horizontal qui concilie large diffusion et besoin de rémunération, nous avons fait le choix d'une billetterie à "prix fléché". Cela vous permet également de ne pas payer de frais de location du film comme c'est le cas classiquement ! Merci de suivre les recommandations qui suivent.

Le prix fléché, késako?

Inspiré du projet de "Sécurité sociale de l'alimentation" à Dieulefit (en Drôme), nous proposons trois tarifs :

- Tarif "accessible" : 4 euros
- Tarif "classique" : 7 euros (permet de couvrir nos coûts de diffusion)
- Tarif "soutien" : 10 euros (permet la possibilité d'un prix accessible)

Dans le [kit de projection à télécharger](#), nous vous demandons de bien vouloir imprimer les posters expliquant ces trois tarifs et de les afficher de manière visible en amont de la table de billetterie.

Comment j'organise ma billetterie?

En amont, pensez bien à :

- avoir un fond de caisse : pièces de 1, 2 euros et billets de 5, 10, 20, 50 euros
- afficher, en amont de la table de billetterie, le panneau pour annoncer qu'il faut retirer de l'argent
- Avoir des souches à talon est un plus pour compter le nombre de spectateur.ice.s

Voici quelques conseils pour tenir la caisse :

- Deux personnes ne sont pas de trop pour gérer la billetterie, si vous attendez un large public !
- Si certaines personnes "ne savent pas" quoi donner, les mettre à l'aise en précisant que qu'ils/elles donnent vraiment ce qu'ils/elles veulent et peuvent parmi les 3 tarifs.
- Préciser si besoin qu'on ne demande pas de justificatif de revenus, RSA ou autre pour le tarif "accessible"
- Si la projection a lieu dans un cinéma, préciser que c'est une billetterie à part donc que vous ne prenez pas les cartes des cinéma
- Les chèques sont acceptés, à l'ordre de "Association Kamea Meah" (ou de votre structure si vous pensez faire un virement bancaire après la projection)
- Si certaines personnes veulent donner des montants autres que ceux indiqués (par exemple : 9 euros), vous pouvez accepter, tant que ce n'est pas en dessous de 4 euros !
- Bien avoir en tête le pourquoi des 3 prix, vous aurez souvent la question du "prix soutien, mais on soutient quoi ?" Réponse : vous soutenez le fait d'organiser un maximum de projections, de rémunérer l'équipe de diffusion et les animateur.ices de séance, et vous soutenez le modèle de diffusion permettant à certain.es d'accéder à un tarif "accessible"

Je fais quoi de la caisse après la projection?

Une fois la caisse comptée, vous pouvez reverser la totalité du montant récolté à l'association Kamea Meah. Si vous avez engagé des frais de location de salle ou de matériel, vous pouvez vous rembourser (jusque 20% des recettes de la projection) et nous transférer la somme restante. Votre règlement pourra se faire par transfert bancaire ou par chèque.

Contactez-nous avec vos retours sur la projection et vos informations de facturation !

